Directeur : Bruno Bézier
Séjours : du 9 au 30 juillet 2021

... passent des vacances inoubliables dans le Périgord

Projet pédagogique

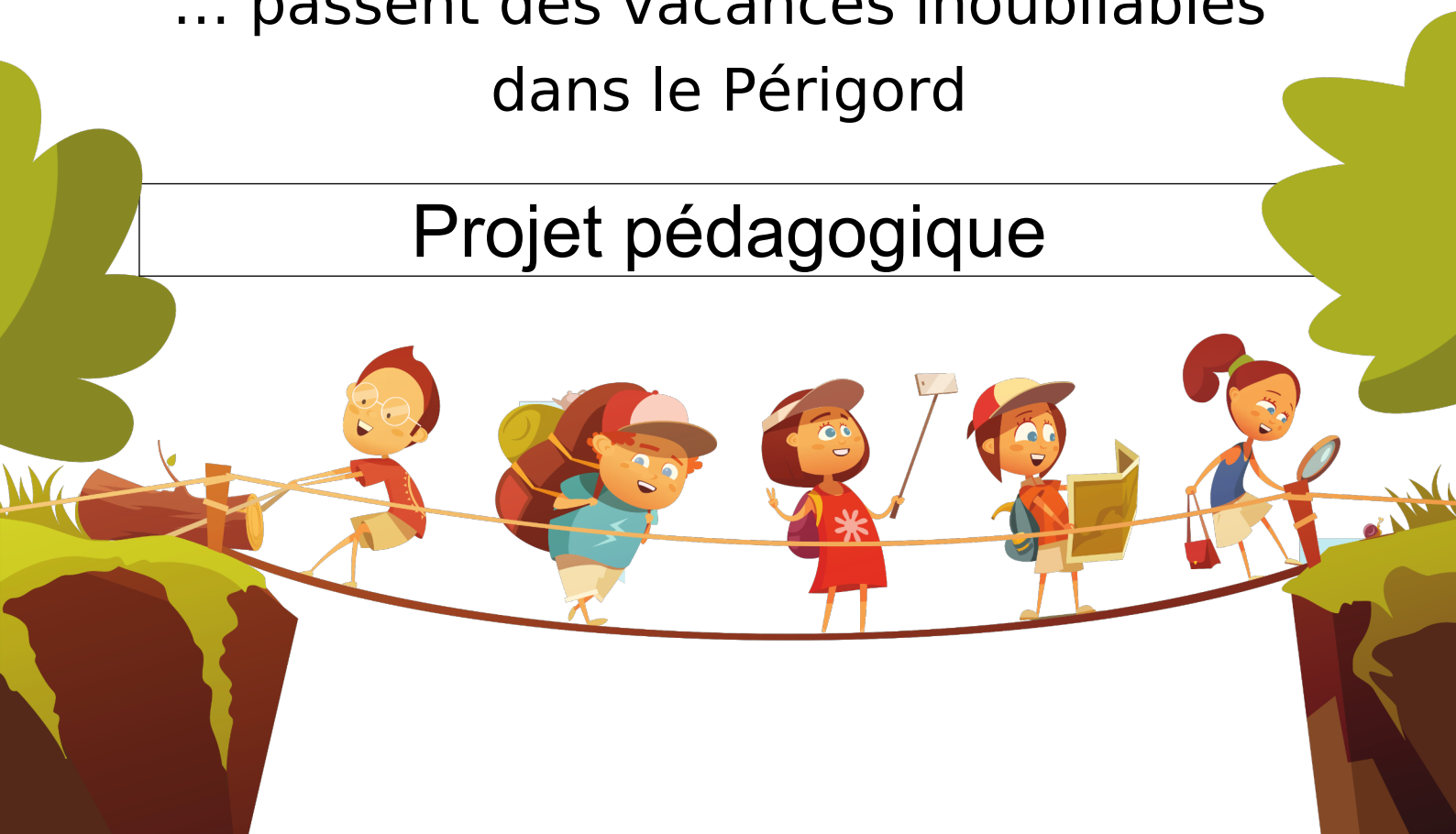

Présentation du séjour

Qui ?

L'association **COPAINS DES COLOS**, représentée par Bruno Bézier et Laetitia Lacaze, a en charge la relation avec les familles et les enfants inscrits au séjour et la réservation des activités et le recrutement de l'équipe d'animation.

Les séjours seront dirigés par Bruno Bézier (directeur) et Laetitia Lacaze (adjointe sanitaire) et une équipe d'animateurs(trices).

L'association **EVASION78** déclare le séjour auprès de la DDCS92 et a en charge le transport, la gestion administrative de l'équipe d'animation, l'assurance.

Le centre **L'AURIVAL** a en charge la gestion du centre, le recrutement et la gestion de l'équipe technique, les repas et l'entretien des bâtiments.

Où ?

Dans le Périgord noir, à l'Aurival, un gîte de groupe, situé dans un espace protégé et verdoyant de 10 hectares bordé de collines, non loin de la Dordogne.

Quels séjours ?

Le centre accueille successivement deux groupes de **64 enfants**, puis **28 enfants,** âgés de **6 à 13 ans**.

L'organisation des convoyages

Nous devrons être ponctuels, irréprochables dans notre tenue et notre langage. Nous veillerons à aller vers les parents, les enfants, à les rassurer et à encadrer tous les déplacements.

Le directeur et l'adjointe sanitaire sont responsables du convoi.

Des bénévoles seront chargés de :

- pointer les enfants lors de leur arrivée
- récupérer l'argent de poche
- collecter les dossiers administratifs et les chèques de règlement.

Des membres de l'équipe seront responsables de :

- pointer les enfants à la montée dans l'autocar
- collecter les traitements et prendre note des informations sanitaires
- aider à l'acheminement des bagages.

Deux trajets de nuit, les 9/10 et 18/19 juillet, seront assurés par les Voyages REY qui

proposent un service de qualité basé sur l’expérience, le professionnalisme et la connaissance du métier. Elles disposent d’un parc de véhicules récents susceptible de satisfaire chacune de nos demandes.

Le transfers retours des 18 et 30 juillet seront organisés en journée.

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Démocratie et éducation à la citoyenneté

Les enfants sont au coeur du fonctionnement du séjour : ils participent aux tâches quotidiennes, ils donnent leur avis, font des propositions, votent, argumentent et prennent des responsabilités.

Pour le 1er séjour, le conseil des grands est organisé chaque soir, après la veillée, le conseil des petits est mis en place chaque matin, avant les activités.

Au second séjour, un seul conseil quotidien permettra d'accueillir l'ensemble du groupe.

En **conseil de coopération**, les enfants font des propositions d'activités, apportent des idées, peuvent faire évoluer le fonctionnement du séjour et les règles de vie, ils soulèvent des problèmes. Le conseil se termine par un temps de félicitations et de remerciements.

A l'issue du conseil, les enfants volontaires ont pris des engagements vis à vis du groupe, des responsabilités. L'emploi du temps du séjour s'affine, se précise.

Découverte de l'environnement

La situation du centre nous offre une belle occasion de nous tourner vers l'environnement.

Au gré des activités, les enfants et l'équipe découvriront et connaîtront **la faune et la flore locales**. Avec l'ensemble de l'équipe, nous réfléchirons aux activités **ludiques** à mettre en place pour éveiller la curiosité des enfants.

Autonomie et proximité de la nature

Les jeunes qui le souhaitent pourront profiter une nuit en camping : une belle occasion de découvrir et d'observer les étoiles

Les jeunes campeurs seront hébergés sous tente de 3 places. Ils seront chargés, avec l'aide des adultes, d'installer le campement, sur le centre.

Autres objectifs opérationnels

- Chaque jour plusieurs activités, jeux, veillées seront proposés afin que l'enfant puisse choisir. Et nous nous organiserons afin de **respecter le choix** de chacun.
- Les enfants participeront à **la vie du centre** : rangement, mise de table et débarrassage, décoration et aménagement des locaux.
- Nous serons vigilants aux **interactions entre les enfants** afin qu'ils soient capable d'accepter les différences de chacun. La « chasse aux gros mots » est

ouverte.

◇ Nous respecterons le **rythme** de chaque enfant en mettant en place lever échelonné et coucher individualisé. Plusieurs temps libres seront mis en place dans la journée pour que chacun puisse se reposer.

L'équipe d'adultes

Rôle et fonctions de chacun

Sur le centre, nous aurons tous **le même rôle** : assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et mettre en place le projet pédagogique.

Nous aurons tous **des fonctions particulières** :

◊ **Le directeur** Titulaire d'une équivalence BAFD (diplôme de prof. des écoles)

- Il organise le séjour, avant, pendant et après.

- Il est garant du projet éducatif de l'association et du projet pédagogique du centre.

- Il garantit le bien-être et l'intégrité physique et morale des enfants. Il garantit le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

- Il est en relation avec les différents partenaires.

- Il a le pouvoir de décision et tranche en cas de conflit.

- Il est en relation avec les familles.

- Il assure la gestion financière.

◊ **L'adjointe sanitaire** Titulaire du PSC1.

- Elle aide les animateurs selon leurs besoins dans la préparation et la mise en place des journées.

- Elle coordonne l'action de l'équipe et a un rôle formateur.

- Elle fait ressortir lors des réunions quotidiennes les points de vigilance et les éventuels problèmes.

- Elle assure le suivi sanitaire des enfants et administre les traitements médicaux des enfants.

◊ **L' animateur**

- Il est responsable des jeunes qui lui sont confiés. Il assure la sécurité physique et morale des enfants. Il se doit, en dehors des jours de repos, d'être disponible.

- Il est également responsable du matériel qui lui est confié et le fait respecter par les jeunes.

- Il s'implique dans le fonctionnement du centre et travaille en équipe

- Il associe les jeunes à l'organisation de la vie collective et à l'animation de la vie quotidienne. On ne fait pas seulement ranger et agir les enfants, on range et on agit avec eux.

- Il suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants et des jeunes.

◊ **L'animatrice – surveillante de baignade**

L'animatrice titulaire du brevet de surveillant de baignade a toutes les fonctions de l'animateur, avec en plus :

- Elle organise les baignades : groupes, durée de baignade, lieu, matériel

- Elle mène et surveille la baignade de l'entrée à la sortie de l'eau

- Elle informe les animateurs sur le déroulement de la baignade, sur leur rôle et leurs comportements.

◊ **L'équipe technique**

L'équipe technique s'inscrit dans le projet pédagogique et assure la confection des repas, le nettoyage et l'entretien des locaux du centre.

Les règles de vie adultes

A tout instant et sur tous les plans de fonctionnement du centre, notre but est d'instaurer une vie saine et éducative pour laquelle l'encadrement dans son comportement et dans son action, doit avoir valeur d'exemple et d'initiateur.

◊ **Le tabac, l'acool, la drogue**

La loi du 1er février 2007 interdit l'usage de **cigarette** dans tous les lieux (publiques, privés).

Les fumeurs devront sortir du centre pour fumer. La « pause clope » n'est pas une priorité, et ne devra pas créer de problèmes de fonctionnement.

Il est interdit de fumer en présence des enfants.

La consommation de boisson **alcoolisée** est interdite en présence des enfants.

Toute **drogue** est strictement interdite sur le centre.

◊ **Le téléphone portable**

L'usage du téléphone portable, à des fins personnelles, n'est pas toléré sur le temps d'activités et en présence des enfants.

◊ **Les pauses**

Il est vivement conseillé à tous les adultes de prendre une pause pour décompresser quelques minutes. Cependant, les pauses peuvent avoir lieu uniquement si un autre animateur ou le directeur prend le groupe en charge à ce moment là.

Les pauses devront être équitables et ne pas avoir lieu sur les moments clés où toute notre disponibilité est nécessaire (douches, coucher, …)

◊ **Le coucher**

Aucun horaire de coucher adulte ne sera mis en place. Cependant, la finalité de la présence des adultes sur un centre de vacances est l'encadrement d'un séjour d'enfant : création d'activités, construction de projet, pratique d'activités sportives.

Les interventions des adultes et leur aptitude à répondre aux demandes des enfants dépendront de leurs possibilités de récupération, en cas de problème, le directeur a le droit et le devoir d'intervenir.

◊ **Les congés**

Les animateurs ont le droit à une journée de congé par semaine.

Le congé commence après l'endormissement des enfants et se termine, le lendemain, avant la réunion.

Un planning de congé sera établi dés la première réunion.

Le projet de fonctionnement

Lever et petit déjeuner

Afin de respecter le rythme de chaque jeune, nous mettrons en place un **lever échelonné**.

Au réveil, un animateur sera chargé de veiller à ce que le premier qui se lève ne réveille pas ses copains.

Nous serons particulièrement vigilants aux pipis au lit. Ce problème devra être traité en toute discrétion. L'animateur change les draps et le pyjama avec l'enfant et ce dernier prend une douche.

L'enfant réveillé avant l'heure du petit déjeuner pourra se rendre en **salle à manger** pour faire des activités calmes (jeux de société, livres, ...). Dans une partie de la salle à manger, un espace bibliothèque/ludothèque sera aménagé. Un animateur ou une animatrice y accueillera les enfants.

Afin de quitter la chambre sans bruit, un animateur ou une animatrice, dans le couloir, encouragera les enfants à rejoindre la salle du matin en pyjama, toutefois ceux et celles qui le souhaitent pourront s'habiller.

Un animateur ou une animatrice sera chargé du bon déroulement du **petit déjeuner**.

Un buffet sera mis en place. Les jeunes assureront le nettoyage de leur table et déposeront leurs couverts et leurs bols sur une table desserte prévue à cet effet. Ce sont les adultes qui serviront le « chaud ».

Après leur petit déj', les enfants vont dans la bibliothèque/ludothèque, ils ne retourneront dans les chambres qu'à partir du moment où tous seront réveillés.

Avant la fin du petit déjeuner, il faudra penser à réveiller les enfants qui ne seraient pas encore levés, à ouvrir les porte-fenêtres et les lits pour aérer.

Nous devrons toujours être **présents** au petit-déjeuner, en salle d'activités et dans le couloir. Nous tournerons afin que chacun puisse déjeuner.

La toilette et le rangement

Lorsque tous seront réveillés, les enfants iront se brosser les dents, se nettoyer le visage et les ongles, se coiffer et s'habiller. Les serviettes et les gants de toilette devront être étendus et ne surtout pas traîner.

Chaque animateur veillera également au rangement de ses chambres de référence. Le rangement ne devra **pas apparaître comme une corvée ni comme une sanction**.

Les chambres des adultes devront soit être rangées correctement, soit inaccessibles au regard des enfants.

Les repas

Les jeunes participeront à la mise et à la desserte de la table. Avant chaque repas, un animateur et quelques enfants pourront se charger de la mise de table.

Avant le repas, les enfants iront se laver les mains.

Les repas sont des moments à privilégier pour **le dialogue**. C'est le moment de discuter avec les jeunes de leurs ressentis sur le séjour, de leurs souhaits ... Il est donc important de manger avec les enfants (**un animateur par table**).

Les enfants apprennent à se servir, à proportionner sa part, à **goûter à tout**. Nous inciterons les enfants à goûter les plats qu'ils ne connaissent pas mais sans forcer et en respectant les régimes particuliers.

Les salles à manger résonnent particulièrement. Chaque animateur doit veiller à ce que les échanges restent **calmes**. Nous éviterons les déplacements trop nombreux.

Les temps « à soi »

Ce sont les moments idéaux pour se reposer, lire, écrire, discuter, jouer aux jeux de société, ...etc Les enfants pourront être dans les chambres ou dans une salle d'activité.

C'est aussi le moment où un animateur ou une animatrice peut se détacher pour préparer ou installer une activité.

Les ateliers

Chaque animateur proposera un atelier manuel, artistique, sportif, scientifique etc. L'ensemble des activités proposées sera affiché sur **un panneau dés le matin**. Pour chaque activité sera indiqué un titre et un lieu.

Les enfants seront invités à consulter ce panneau et à se rendre sur les différents ateliers. Un enfant pourra, comme il le souhaitera, participer à **aucun, un seul ou plusieurs** ateliers. Cependant lorsqu'il commencera un atelier, il devra le terminer.

Chaque jour, un animateur ne proposera pas d'atelier afin de se rendre sur l'atelier ayant le plus de participants ou se charger des enfants qui ne souhaiteront pas faire d'atelier.

Un atelier long, nécessitant plusieurs étapes ou ayant beaucoup de succès pourra être proposé plusieurs fois.

Les douches

Chaque enfant prendra **une douche par jour**. Ce moment doit être calme et la présence de l'animateur sera nécessaire, sans forcer la pudeur de l'enfant.

La douche est une activité à part entière qui doit être un moment de jeu et de plaisir. Il faut prendre le temps nécessaire, apprendre les gestes élémentaires aux petits : c'est le premier pas vers l'**autonomie**.

Le linge de corps (slip, tee-shirt, chaussettes) sera changé tous les jours. Les serviettes et les gants devront être étendus et ne surtout pas traîner.

Les enfants s'habilleront après la douche.

« L'apéro »

Chaque soir, entre 18H30 et 19H, le directeur ou un membre de l'équipe sert un nouveau cocktail à base de sirop et jus de fruits. L'apéro sera accompagné de jeu. C'est un moment festif, très attendu des enfants. Ils participeront à sa mise en place.

Pour rendre ce moment convivial, nous installerons « une guinguette de l'apéro ».

Ce temps permettra aux animateurs de terminer sereinement les douches et, éventuellement, de se préparer pour la veillée.

Les veillées et le coucher

Hormis lors des soirées exceptionnelles, **plusieurs veillées** seront proposées. Pour chaque veillée, un animateur ou animatrice sera référent(e)/meneur(se). Les autres devront se répartir en fonction du nombre de participants de chacune d'elles.

A la fin du repas, les différentes veillées seront présentées aux jeunes. Nous veillerons, autant que possible, à respecter **le choix de chacun**. Toutefois, certaines veillées pourront être plutôt destinées aux enfants d'une tranche d'age.

Une veillée doit avoir une fin et un **retour au calme**.

Bien sur, les enfants qui le souhaitent, pourront aller se coucher avant la fin de la veillée.

Avant de se coucher, les enfant se brosseront les dents. Le **coucher** est un moment de retour au calme : grandes lumières éteintes, parler doucement, discussions dans les chambres. La **présence de l'adulte** est nécessaire.

Les veillées exceptionnelles

Par définition, ce qui est exceptionnel ne se produit que **de temps en temps**. La fréquence, la répétition, les délais trop rapprochés ôtent le caractère « exceptionnel » et influent sur le rythme des jeunes de manière négative.

L'heure du coucher pourra à cette occasion être repoussée d'1H/1H30. Le lendemain, il nous faudra prévoir une organisation afin de permettre la **récupération du sommeil** qui pourrait faire défaut.

L'argent de poche

Il sera ramassé au départ ou pendant l'inventaire si celui-ci est dans la valise. Le jeune qui ne souhaite pas nous confier son argent de poche, pourra le garder, mais celui-ci serat sous son entière responsabilité.

Il sera obligatoirement stocké au bureau.

Les colons pourront acheter des « cartes apéro » (2€ les 10 apéros).

La réunion

Une fois les enfants endormis, nous nous réunirons pour faire un **bilan** de la journée et **préparer** la suite du séjour.

L'objectif du **bilan journalier** est de mentionner les réussites, les succès mais également de faire émerger les problèmes. C'est un moment d'échanges, de discussions. Cependant, ce n'est pas le moment pour les anecdotes.

Tous les 4 à 5 jours, un bilan plus long permettra, lors d'un tour de table, à chacun d'exprimer son ressenti, ses souhaits, ses regrets sur le séjour.

L'animateur ou animatrice en congé le lendemain sera chargé de faire régulièrement des rondes dans les couloirs des chambres.

Lors de la **préparation de la suite du séjour**, les animateur(trice)s se répartiront les différentes responsabilités du lendemain (service du petit déjeuner, surveillance du couloir, etc). Une **prise de notes** permettra de fixer ses responsabilités et d'organiser les jours à venir.

Les animateurs(trices) planifieront leurs activités, leurs projets d'animations, prépareront leurs affiches et leur matériel. Autant que possible, nous préparerons avec une journée d'avance (pour le surlendemain).

Ainsi, les compte-rendus de réunion et les fiches de préparation de chaque jour seront envoyés à chacun(e).

Après la réunion, si l'équipe le souhaite, un **5ème** sera organisé. Les anecdotes y seront alors les bienvenues. Cependant, nous ne veillerons pas trop tard de manière à être en forme tout le séjour.

Les relations avec les familles

◊ **Le courrier**

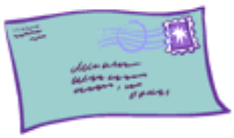

Les enfants sont encouragés à écrire un courrier quelques jours après l'arrivée au centre.

Chaque animateur est responsable du pointage du courrier des enfants dont il est le référent.

Le courrier reçu sera distribué pendant le temps calme, par des enfants volontaires « les facteurs ».

◊ **Le téléphone**

Chaque enfant appellera ses parents une fois dans le séjour entre 17H et 19H.

Le créneau horaire et la date de ce rendez-vous téléphonique sera confirmé via le blog.

◊ **Le site Internet / blog** www.copainsdescolos.com

Sur notre site Internet, les parents pourront être informés du déroulement du séjour, découvrir l'équipe, lire les nouvelles du séjour au jour le jour, regarder les photos.

L'accès aux photos est protégé par un mot de passe. Ce mot de passe est uniquement transmis aux familles des enfants sur le centre, par mail, avant le départ.

Nous privilégierons essentiellement des photos de groupes.

La gestion du linge

Le jour de l'arrivée, l'**inventaire** sera fait, par l'animateur référent, **avec** les enfants. Il faudra signaler de suite tout problème apparent (1 seul slip, pas de maillot de bain, etc.).

Chaque jour, le petit linge (slip, tee-shirt, chaussettes) sera ramassé. Le gros linge (pantalon, short, pull) sera lavé une fois par semaine.

Sur le centre, il y a une machine à laver le linge. **L'équipe technique sera chargée du lavage du linge.** Avant le dîner, les panières devront être descendues à la lingerie.

L'animateur(trice) référent(e) devra veiller à ce que l'enfant ait de quoi s'habiller proprement **jusqu'à la fin du séjour**.

La veille du retour, un inventaire sera fait, par l'animateur référent. Les valises **devront être rangées** : linge propre plié, linge sale plié dans un sac, paires de chaussures dans un sac.

Le suivi sanitaire

L'adjointe titulaire du PSC1 assurera le **suivi sanitaire**.

Une fiche récapitulative sera distribuée aux animateurs afin que ceux-ci soient informés des soucis sanitaires des enfants.

Des **trousses de secours** seront disponibles pour les sorties à l'extérieur du centre, afin de soigner les petits « bobos ». Dans chaque trousse, un carnet permettra de **noter tous les soins** effectués. Le soir, toutes les trousses devront être rapportées afin d'être éventuellement complétées.

L'infirmerie sera ouverte pour **la prise de traitements** 4 fois dans la journée : le matin, pendant le petit déjeuner; le midi, avant le repas et le soir, pendant les douches et le coucher.

Nous serons **à l'écoute** des enfants et signalerons toute inquiétude.

Ludothèque et bibliothèque

Des livres et des jeux de société seront mis à la disposition des jeunes.

Dans le fond de la **salle à manger**, les enfants, aidés des animateurs, seront chargés d'aménager un espace pour les jeux de société (la ludothèque) et pour les livres (la bibliothèque).

La ludothèque, c'est l'occasion de faire découvrir aux enfants de nouveaux jeux. Il serait intéressant de compléter le contenu de ce lieu par des jeux construits par des enfants et des animateurs dans le cadre d'une activité.

En partenariat avec l'école Lazare Carnot, une dotation en livres sera constituée de bandes dessinées, de courts romans, de contes, mais aussi de livres « documentaires » sur la nature...etc

Une attention toute particulière sera accordée au **rangement**, à la manipulation et l'**utilisation correcte** des livres et jeux. Ils ne devront pas sortir de la salle, où ils seront rangés.

En fin de séjour, un inventaire des jeux de société et des livres sera effectué.

Les journées de rêves

Une fois par semaine, nous organiserons une journée ou demi-journée de rêve autour d'un thème.

Dés le petit déjeuner et jusqu'au coucher, nous entraînerons les enfants dans un **imaginaire** : décors, déguisements, grands jeux...etc. En partenariat avec l'équipe technique, les repas seront adaptés à notre thème.

Ces journées devront être préparées plusieurs jours à l'avance. Lors de la réunion de préparation avant le séjour, nous réfléchirons aux différents thèmes.

La sanction

Elle doit donc être

Qu'est-ce qu'une sanction ?

Une sanction, c'est
= une prise de position, un jugement

Une sanction, ce n'est pas
≠ **punition**
≠ privation
≠ sans rapport avec la faute

- adaptée à la faute
- adaptée à la personne
- expliquée, comprise et appliquée
- applicable
- négociée

La sanction est une réparation de la faute.

Journée type

Sur le centre, toutes les journées ne se ressembleront pas, en fonction de la météo, des sorties, des activités et des journées de rêve.

Voici, une journée type, cette organisation horaire n'est pas figée, elle peut évoluer avant et pendant le séjour.

7H30	Lever animateurs. Accueil en ludo/bibliothèque.
8H00	**Petit déjeuner** échelonné
9H00	Toilette, habillage et **rangement des chambres** pour les petits
9H30	Toilette, habillage et **rangement des chambres** pour les grands. **Conseil des petits.**
10H	**Ateliers du matin**
12H30	**Déjeuner**
13H30	**Temps « à soi »**
14H30	Ateliers et/ou grands jeux extérieurs

16H30	**Goûter**
17H30	**Douches** + Temps « à soi »
18H30	**« C'est l'heure de l'apéro ! »**
19H	**Dîner**
20H	**Veillée**
21H15	**Coucher 6/9 ans** **Conseil des grands**
21H45	**Coucher 10/13 ans**
22H	**Réunion animateurs**